

[cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

# L'Education nationale en grève

3-4 minutes

*Une grève peut-elle stopper une loi ? Deux lois ? Après les coups de semonce des 19 mars et 30 mars, la journée du 4 avril prend une coloration particulière. Portée par 7 syndicats seulement, c'est une journée de grève et d'actions qui ne concerne que l'Education nationale et qui vise en priorité la loi Blanquer mais aussi la loi de transformation de la fonction publique. Une forte participation pourrait bien peser sur sa rédaction.*

## Pourquoi sept syndicats appellent à la grève le 4 avril



Le SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action et Sud Éducation ont appelé à faire du 4 avril "un temps fort de mobilisations (grève, rassemblements, manifestations...) pour obtenir l'abandon du projet de loi Blanquer".

Les sept syndicats " rejettent le projet de loi « pour l'école de la confiance », un texte qui ne permettrait en rien d'améliorer la réussite de tous les élèves et bouleverserait radicalement le fonctionnement et la structure de l'école avec notamment la création de regroupements écoles-collège". En fait c'est surtout la création des Etablissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) et la suppression des directeurs d'école qui poussent les enseignants dans la rue. Les syndicats dénoncent aussi "les menaces de sanctions et pressions exercées à l'encontre des personnels". On sait que les DASEN et les recteurs ont multiplié ces menaces ces derniers jours contre les enseignants du premier degré qui n'ont pas fait remonter les résultats des évaluations et contre les professeurs des lycées qui ont mis des 20/20 à leurs élèves ou retenu les notes.

Les 7 syndicats visent également la loi de transformation de la Fonction publique. " Elles s'engagent aussi sur le terrain de la Fonction publique pour s'opposer à la réforme gouvernementale qui détruirait le statut de fonctionnaire, et promouvoir également le service public d'éducation. Elles estiment nécessaire de poursuivre et d'amplifier les mobilisations pour obtenir l'abandon du projet de loi y compris au moment de l'examen de celui-ci par le Sénat". La loi prévoit de retirer aux comités paritaires leur rôle dans les mutations et l'avancement. Les enseignants devraient assurer seuls leur défense devant la justice administrative en cas d'erreur ou de violation de leurs droits.

### **Une forte participation attendue**

Alors que les vacances de Pâques s'annoncent à partir du 6 avril en zone B, et que la loi Blanquer arrive en discussion

début mai, les syndicats misent sur le vif mécontentement ressenti sur le terrain.

Dans le premier degré, le Snuipp Fsu annonce un enseignant sur quatre en grève pour le premier degré. Rappelons que le ministère avait déclaré 24% de grévistes le 19 mars pour un mouvement qui était beaucoup plus large. A Paris on attend 70% de grévistes avec une école sur trois fermée. La mobilisation devrait être plus faible dans le second degré.

JM Blanquer ne s'est pas trompé sur la puissance du mouvement. Le 2 avril au soir il a adressé un courrier aux directeurs d'école s'engageant à ce que les EPSF soient soumis à l'accord des conseils d'école. Cette ultime démarche va-t-elle convaincre les enseignants ? Pas sur.

## **F. Jarraud**

[L'appel](#)

[La lettre de JM Blanquer](#)

[Tout sur la loi Blanquer](#)

[Sur la loi de transformation de la fonction publique](#)